

République Française

Département de l'Aube

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Piney

SEANCE DU 31 MARS 2025

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
10	9	9 + 1 pouvoir

Date de convocation
20 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trente et un mars à vingt heures, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu Salle du Conseil Municipal - Espace Dominique VOIX, sous la présidence de **Christian DENORMANDIE**, Maire.

Présents : **BRENGLE Annie, COLLERY Marie-Odile, COLLIGNON Nathalie, COUVIDAT Marianne, DENORMANDIE Christian, DZIUBANOWSKI Alain, HUOT Jean-François, JANNY Philippe, MAILLY Eric.**

Absents : .

Représentés : **MAURASIN Vincent pouvoir donné à JANNY Philippe.**

Madame COUVIDAT Marianne a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Modalités de mise à disposition de la Salle des Fêtes à compter du 1er mai 2025
N° de délibération : 2025_23

Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, les modalités suivantes :

- **Ecoles de Piney - Collège des Roises – PNRFO - Communauté de Communes « Forêts, Lacs, Terres en Champagne »** :
gratuité toute l'année –
(vaisselle et accessoires cassés ou manquants payants – liste annexée)
- **Associations Pinoises** :
gratuité deux fois par an –
(vaisselle et accessoires cassés ou manquants payants – liste annexée)
- **Particuliers - Entreprises de Piney**
- **Particuliers – Associations - Entreprises des communes composant la Communauté de Communes « Forêts, Lacs, Terres en Champagne »** :
 - o Week-end : **500.00 €**
comprenant électricité et vaisselle. Chauffage payant.
(vaisselle et accessoires cassés ou manquants payants – liste annexée)
 - o Journée en semaine : **300.00 €**
comprenant électricité et vaisselle. Chauffage payant.
(vaisselle et accessoires cassés ou manquants payants – liste annexée)
 - o Vin d'Honneur uniquement : **200.00 €**
comprenant électricité et vaisselle. Chauffage payant.
(vaisselle et accessoires cassés ou manquants payants – liste annexée)

- **Dépôt de Caution** : 1 000.00 € (chèque ou espèces) obligatoire avant mise à disposition.
- **Facturation chauffage** :
 - o Forfait abonnement : 20.00 €
 - o Sur relevé d'index : 0.73 € / kWh
- **Détérioration ou matériel manquant** :
 - o Table : 180.00 €
 - o Chaise : 50.00 €

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Affiché le 1 avril 2025
Christian DENORMANDIE, Le Maire,



Christian DENORMANDIE
2025.05.14 16:22:03 +0200
Ref:8729450-13115993-1-D
Signature numérique
le Maire

Christian DENORMANDIE

COMMUNE DE PINEY **VAISSELLE - ACCESSOIRES -**

DÉSIGNATION	Tarif matériel cassé ou manquant (unité)
Assiettes Plates	4.50 €
Assiettes à Dessert	4.00 €
Couteaux	3.00 €
Fourchettes	2.00 €
Cuillères de Table	2.00 €
Cuillères à Café	1.50 €
Fourchettes à Poisson	4.00 €
Couteaux à Poisson	4.00 €
Tasses à Café	3.50 €
Sous-Tasses à Café	2.00 €
Verres à Vin – 16 cl -	4.00 €
Verres à Eau – 23 cl -	4.50 €
Verres Trou Champenois – 16 cl -	3.00 €
Verres à Digestif à pied – 11 cl -	3.00 €
Flûtes	3.50 €
Pichets Verre	4.50 €
Pichets Inox	15.00 €
Légumiers Inox	10.00 €
Saladiers Verre	8.00 €
Plats Ovaux Inox	10.00 €
Plats à Poisson Inox	10.00 €
Plats à Fromages – série vaisselle -	20.00 €
Plats à Tarte – transparents -	20.00 €
Seaux à Champagne	20.00 €
Plateaux	10.00 €
Corbeilles à Pain Inox	7.00 €
Couteaux à Pain	8.00 €
Louches	6.00 €
Sauciers Inox	8.00 €
Bols à Sauce – série vaisselle -	5.00 €
Ménagères (sel, poivre....)	8.00 €
Trancheuse à Pain	30.00 €
Planches à découper	15.00 €
Percolateur	150.00 €
WC – Distributeur papier + brosse	95.00 €
WC – Poubelle	10.00 €
WC – Distributeur à savon	50.00 €